

bulletin municipal

Janvier 2021

Cathy Desrosiers nommée agente de développement à Portneuf-sur-Mer

Ayant débuté le processus d'appel d'offres en octobre dernier, le conseil municipal de Portneuf-sur-Mer a entériné l'embauche de madame Cathy Desrosiers à titre d'agente de développement lors de la séance du 13 janvier dernier. Madame Desrosiers possède un éventail d'expériences et un dynamisme qui permettent au conseil municipal de croire qu'elle accompagnera les citoyens de Portneuf-sur-Mer dans son processus de revitalisation économique. Originaire du Bas-Saint-Laurent, mais habitant actuellement à Montréal, la nouvelle agente de développement amènera son expérience en gestion de projet acquise dans la sphère privée dans les dix dernières années.



Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, madame Desrosiers travaillera à l'élaboration du plan d'action de développement de la Municipalité par la mise en place de projets économiques, sociaux et communautaires puis par la recherche de financement. Elle occupera ce poste à partir du début mars.

Le maire monsieur Gontran Tremblay est confiant : « Nous avons connu un certain roulement de personnel dans cette fonction dans la dernière décennie. Le conseil municipal est conscient de l'ampleur que peut représenter ce rôle au sein de la Municipalité. C'est pourquoi nous avons modifié la structure à l'hiver 2018 afin d'embaucher une ressource supplémentaire, cette fois-ci en animation communautaire et ainsi permettre à l'agente de développement d'être appuyée dans cette tâche. » Madame Desrosiers s'ajoute à une équipe déjà très active dans une période fort importante, celle de la possible reprise des activités sur le terrain. Cathy Desrosiers sera disponible par téléphone au 418 238-2642 poste 226 ou par courriel à l'adresse cathy.desrosiers@portneuf-surmer.ca

Prochaine séance du
Conseil : 10 février
2021

Ordre du jour et procès-
verbaux disponibles au
www.portneuf-sur-mer.ca et
sur [Facebook](#)



portneuf-sur-mer.ca

Résumé de la séance du Conseil

Emploi ÉTÉ Canada 2021 | Demandes d'aide financière

Lors la séance ordinaire de janvier, le conseil municipal a jugé opportun d'autoriser la présentation de trois demandes d'aide financière, respectivement pour le bureau d'accueil touristique et le camping, dans le cadre du programme Emploi été Canada 2021.

L'animatrice communautaire, madame Henriette Emond, a par conséquent été autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité les documents relatifs à ces demandes d'aides financières.

Travaux publics | Acquisition d'une nouvelle camionnette

Le Conseil a résolu d'aller de l'avant afin de procéder à l'acquisition d'une nouvelle camionnette en remplacement de la camionnette Ford Ranger 2004 réservée au travaux publics. Cette nouvelle acquisition permettra à l'inspecteur municipal et aux employés des travaux publics d'accomplir toutes les tâches requises par leurs fonctions. Le conseil municipal avait d'ailleurs déjà prévu des crédits budgétaires en 2021 pour une telle acquisition lors de l'adoption du budget.

La nouvelle camionnette de modèle F-150 4 X 4 avec boîte de 8 pieds de Ford sera acquise auprès de Desmeules Automobiles au montant de 39 995\$ avant taxes selon les modalités du règlement no. 19-306 qui permet d'octroyer un contrat de gré à gré si la valeur de ce contrat se chiffre à moins de 50 000\$.

Rapport concernant l'application du règlement de gestion contractuelle no. 19-306

Conformément à l'article 938.1.2 du *Code Municipal*, le directeur général et secrétaire-trésorier a déposé, lors de la séance ordinaire de janvier, un rapport concernant l'application du règlement de gestion contractuelle no. 19-306. Le règlement de même que le rapport sont disponibles dans l'onglet « [Avis et documents publics](#) » du [site web de la Municipalité](#).

Adoption du budget 2021 de l'OMH de Ste-Anne-de-Portneuf

Lors de la dernière séance, le conseil municipal a approuvé l'adoption du budget 2021, tel que déposé, de l'Office municipal d'habitation (HLM).

Rappelons que l'Office municipal d'habitation, la Municipalité de Portneuf-sur-Mer et la Société d'habitation du Québec ont une entente qui prévoit le paiement d'une subvention comblant le déficit d'exploitation (10 % par la Municipalité, 31 % par la Société d'habitation du Québec et 59% par la Société canadienne d'hypothèques et de logement). Aussi, l'OMH est administré par un conseil d'administration indépendant de la Municipalité. Toutefois, madame Hélène Tremblay et monsieur Roberto Emond, conseillers municipaux, occupent un siège sur ce conseil d'administration.



Réfection de l'enveloppe extérieure du Chalet des sports | Appel d'offres sur invitation

Le conseil municipal a autorisé, par résolution, la direction générale de la Municipalité à lancer la procédure d'appel d'offres pour le projet de réfection de l'enveloppe extérieure du Chalet des sports avant le 31 janvier 2021. Il a également profité de l'occasion pour aussi déléguer la responsabilité du dossier à la direction générale.

Rappelons que la réfection extérieure du Chalet des sports figure au Programme triennal d'immobilisations adopté par le conseil municipal via la résolution no. 19-12-7557. La réfection était d'ailleurs planifiée pour réalisation en 2021.

L'estimation des coûts pour la réalisation des travaux se chiffre entre 70 000\$ et 80 000\$ et un devis a été élaboré pour procéder à l'appel d'offres requise par le règlement 19-306 sur la gestion contractuelle de la Municipalité et l'article 936 du *Code municipal du Québec* (chapitre C-27.1).

COVID-19 | Suspension des frais de loyer des organismes jusqu'au 8 février 2021

Le conseil municipal a jugé opportun d'adopter une résolution autorisant la suspension des frais de location des locaux occupés par les organismes municipaux jusqu'au 8 février 2021, date prévue de la fin du confinement au Québec.

La situation sera révisée lors de la prochaine séance du conseil municipal prévue le 10 février prochain.

Mise aux normes des installations de traitement des eaux usées du secteur prêt-à-camper

Le conseil municipal a jugé opportun d'accepter l'offre de services de Location Excavation R.S.M.F. Inc. pour l'acquisition et l'installation d'éléments de traitement des eaux usées du secteur prêt-à-camper du camping. L'offre de services en date 27 novembre 2020 se chiffre à 17 230.38\$ toutes taxes comprises.

La Municipalité avait procédé au préalable à la réalisation des plans et devis par l'intermédiaire de la firme Urba-Solutions.

Aussi, les dépenses relatives à cette dépense seront payées à même le montant de la TECQ 2019-2023 qui a été confirmé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et dont les travaux sur les installations «Prêt-à-camper du camping», prévus à la programmation, ont été acceptés par ledit Ministère qui avait été aussi acceptée via la résolution no. 20-12-7747.

Camping | location des yourtes en prêt-à-camper

La direction générale de la Municipalité ayant été informée par la direction régionale de la Sécurité civile qu'il n'était pas interdit de louer une chambre d'hôtel, un chalet ou un prêt-à-camper à un client qui ne réside pas sur la Côte-Nord, le conseil municipal a jugé opportun de donner une ligne directrice au personnel administratif de la Municipalité afin de permettre la location des yourtes en prêt-à-camper à toute personne désireuse d'occuper le site.

Par cette résolution, le conseil municipal permet à la Municipalité de louer les yourtes en prêt-à-camper à raison d'une unité à la fois et en laissant 48 heures entre chaque location.

Sécurité incendie | Adoption du rapport des interventions en 2020

Le conseil municipal a finalement adopté le rapport des interventions déployés par le Service Incendie de Forestville pour l'année 2020 afin de se conformer au Schéma de couverture de risques en vigueur. Le document est disponible pour consultation au bureau municipal.

Embâcles sur la rivière Portneuf

La MRC de La Haute-Côte-Nord s'est déplacée sur le terrain le 5 janvier afin de constater l'état de situation des embâcles sur la rivière Portneuf, dans le secteur de la chute à Boulé.

Le niveau d'eau étant encore très élevé, certains chalets n'ont pu être visités. Il y a tout de même quatre chalets et terrains qui sont inondés. En aval, le niveau d'eau demeure préoccupant et pourrait affecter d'autres emplacements de villégiature lors de la fonte des neiges au printemps. Dans les derniers jours, l'eau a baissé d'environ 1 mètre.

La MRC suivra l'évolution de la situation tout au long de l'hiver et en prévision du printemps, avec la collaboration des divers intervenants concernés. Les villégiateurs et utilisateurs du territoire qui observent des changements à la situation peuvent communiquer avec la MRC au 418 233-2102 / 1 866 228-0223 ou par courriel à info@mrchcn.qc.ca.



En terminant, la MRC invite les utilisateurs du territoire à la prudence et à des déplacements sécuritaires. Elle tient à rappeler que certains secteurs peuvent être inaccessibles et dangereux en raison du mouvement des glaces et de l'eau.

Des cadeaux pour nos aînés!

Le Comité pour les 80 ans et plus de Portneuf sur Mer a fait de belles surprises aux aînés de la municipalité pour Noël et leur offrant de petits cadeaux : chocolat, napperons, et petites douceurs qui ont apporté réconfort à 44 aînés de Portneuf-sur-Mer.

Le tout a été rendu possible grâce aux généreux commanditaires qui ont contribué à apporter de la joie à ces personnes âgées pendant les Fêtes 2020. Le Comité désire remercier les entreprises et les organismes suivants :



Le Cercle de Fermière de Portneuf-sur-Mer ♦ La Municipalité de Portneuf-sur-Mer ♦ Les Crabiers du Nord ♦ Ti-Cor Express ♦ Marie-Christine Fortin, Tupperware ♦ Atelier de soudure Renaud Emond ♦ Entre Amies ♦ Rossy ♦ Boutik 4 ♦ Hart ♦ Pharmacie Brunet Jean-Luc Nadeau ♦ Caisse Desjardins du Centre de la Haute-Côte-Nord ♦ Nadine Emond pour service rendu

Vous avez 80 ans et plus et ne faites pas partie du groupe de personnes qui bénéficient du soutien du Comité et de petites douceurs? N'hésitez pas à communiquer avec la présidente, madame Anne Emond au 418.238.5362 pour nous en informer.

Anne Emond, présidente pour le Comité pour les 80 ans

Campagne de financement pour la réparation du perron de l'Église

Vous avez certainement constaté que les côtés du perron avant de l'Église sont fermés. Celui-ci n'étant plus sécuritaire, il devra être refait au printemps.

La Fabrique débute une campagne de financement afin de procéder aux travaux. Une collecte de cannettes et de bouteilles est donc prévue.

D'ici notre collecte habituelle en mai, vous pouvez nous téléphoner et on passera prendre vos canettes et/ou vos bouteilles si elles prennent trop de place ou apportez-les au bureau les mardis et mercredis.

Vous pouvez nous rejoindre au bureau au 418.238.2194, Monique 418.238.5551 ou Linda au 418.238.2612.



DÈS LE 11 JANVIER ET CE JUSQU'AU 8 FÉVRIER 2021

FERMETURE DE L'ACCÈS AU PUBLIC

UNE BOÎTE AUX LETTRES EST MISE À LA DISPOSITION DES CITOYENS
POUR LES ÉCHANGES DE DOCUMENTS

POUR COMMUNIQUER AVEC NOUS :

INFOS@PORTNEUF-SUR-MER.CA ET 418 238-2642



Nous
contacter

Bureau municipal ... 418.238.2642
Télécopieur ... 418.238.5319

Inspecteur municipal ... 418.587.0336
Travaux publics ... 418.238.2795
Garage municipal ... 418.238.2622

911 Urgences
police-incendie-
ambulance

Chalet des sports ... 418.238.2158
Bibliothèque ... 418.238.5303
Accueil ... 418.238.2994
Camping ... 581.221.0437
Bureau touristique ... 581.232.1050
Marina ... 581.221.0419
Salle de quilles ... 418.238.2095

MRC Haute-Côte-Nord ... 418.233.2102
MAMOT ... 418.295.4241
MTQ ... 418.233.2196
Ministère Faune ... 418.587.4412

Problèmes importants ... 418.238.2795
Sûreté du Québec : 418.587.2238
Sécurité civile : 418.295.4903
Croix-Rouge ... 1.877.362.2433